

**Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité deS AGES du Pays Trithois
SÉANCE DU 02 MARS 2023
N° 2023013**

L'an deux mille vingt et trois, le deux mars, le comité syndical du Comité des âges du pays trithois s'est réuni, Sous la présidence de Madame Isabelle CHOAIN, présidente au Comité des âges à Aulnoy lez valenciennes.

Date de la 1 ^{ère} convocation :	16/02/2023
Membres en exercice :	32
Présents :	22
UNANIMITÉ	
Voix pour	
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet :2023013 Ligne de trésorerie

Titulaires présents : ANDRE Liliane et DUEZ Marie José « Artres », DUSART Julien et BENNOUI Habiba « Aulnoy lez valenciennes », BRUNET Joël « Famars », JOURNET Karl « Haulchin », HOUREZ Dominique et KERN Claudine «Hérin », CHOAIN Isabelle et HAVEZ Christine « Prouvy », MAITTE Sarah « Quérénaing » arrivée à 18h13, POTIER Sylvia et TRIFI Patrick « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies », BOHERE Raymonde et PREVOST Martine « Thiant », SAVARY Dominique et YAHIAOUI Malika « Trith Saint Léger » arrivés à 18h13, BISIAUX Christian et GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

Suppléants présents : LOUVION Marie Renée « Petite Forêt »

Titulaire absents – excusés : PAMART Jean Baptiste « Famars », DAVID Chantal « Haulchin », BLONDIAUX Eric et HEBERT Christelle « La Sentinelle », RAMEZ Damien et DESROUSSEAUX Chantal « Maing », GOURDIN Alison et HAMIEAU Maud « Monchaux sur Ecaillon », SEREUSE Elisabeth et DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », MANGENOT Cédric « Quérénaing »

Secrétaire de séance : BOHERE Raymonde « Thiant »

Madame la Présidente RAPPELLE à l'assemblée la délibération du 05/04/2022 ayant pour objet « Ligne de trésorerie autorisation au Président » d'un montant de 1 700 000€.

Madame la Présidente INFORME l'assemblée que l'échéance de cette ligne de trésorerie est fixée au 27 mai 2023 et **PROPOSE** d'en réaliser son renouvellement selon le projet de contrat établi par la caisse d'épargne.

Madame la Présidente DEMANDE à l'assemblée que les intérêts de la ligne de trésorerie soient refacturés au budget annexe « CIG ».

Le Comité Syndical

**Vu l'exposé de Madame la Présidente,
et après en avoir délibéré**

AUTORISE la souscription d'un contrat de ligne de trésorerie auprès de la caisse d'épargne des Hauts de France pour un montant de 1 700 000€.

AUTORISE Madame la Présidente à signer l'ensemble des documents relatifs à l'ouverture de ce crédit de trésorerie.

ACCEPTE à l'unanimité que les intérêts de la ligne de trésorerie soient refacturés au budget annexe « CIG ».

RAPPELLE à l'unanimité que la recette correspondante sera inscrite au budget principal « Comité deS AGES du Pays Trithois ».

RAPPELLE à l'unanimité que la dépense correspondante sera inscrite au budget annexe « CIG ».

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme
Signé



Délibération télétransmise
En sous-préfecture de Valenciennes